



LA FERME
SAINT AUBIN
LA VIE ENTRE SOLOGNE ET VAL DE LOIRE

GUIDE de L'ÉCO-CITOYEN





ÉDITO DU MAIRE

Relever le défi de la transition climatique et environnementale est une action collective où chacun a son rôle à jouer.

Il faut croire ici en la théorie du colibri : chacun prend sa part dans la limite de ses possibilités et c'est ainsi que les choses avancent, petit à petit.

La Ferté Saint-Aubin est engagée depuis de nombreuses années dans des actions concrètes dédiées à la transition écologique. Tous les ans, des actions de sensibilisation sont menées afin d'inciter les administrés à réaliser des économies d'eau et d'énergie, à trier leurs déchets, à privilégier des modes de déplacement actif.

De l'Agenda 21 au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) lancé par le Pôle D'Équilibre Territorial Et Rural (PETR) Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dont notre commune fait partie, en passant par le Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA), les projets se multiplient et concernent chacun de nous. Ensemble, nous pouvons et devons aller encore plus loin en contribuant, à notre manière, à l'élan collectif !

C'est donc avec beaucoup d'espoir et d'enthousiasme que nous mettons à votre disposition ce **guide de l'éco-citoyen**. Nous avons l'intime conviction qu'un but partagé par le plus grand nombre sera un objectif plus facile à atteindre.

Nous espérons ainsi que ce guide, constitué de 4 grands domaines, permettra à chacun de minimiser son empreinte écologique en adoptant des gestes simples.

Devenons des citoyens conscients en agissant !

Katia Bailly,
Maire de La Ferté Saint-Aubin

UN VIRAGE À NÉGOCIER ENSEMBLE

Que vous soyez déjà sensibilisé au sujet de la transition écologique ou que vous ayez envie d'en apprendre plus pour changer quelques gestes du quotidien, ce guide est fait pour vous !

Modifier son comportement prend un certain temps. On dit souvent qu'il nous faut 21 jours pour adopter une nouvelle habitude, et près de 3 ans pour intégrer durablement le changement dans notre quotidien. N'attendons pas d'être limités pour préserver nos ressources, c'est une affaire du quotidien.

Je vous souhaite une bonne lecture et de bons changements !



Isabelle Fidalgo,

Adjointe à la transformation écologique et engagée

Concertation des pratiques de mobilités



Atelier et ventes vélos 1 terre actions



Quelques actions réalisées sur le territoire de la Ferté Saint-Aubin



Tri des déchets

EN QUELQUES CHIFFRES

C'est l'empreinte carbone
moyenne d'un Français
par an
(objectif : 2 tonnes par personne
pour un monde vivable en 2050)

10
TONNES



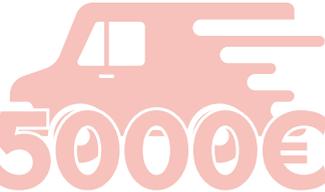
30
000 L



C'est la quantité de litres
d'eau nécessaires pour la
fabrication d'un jean neuf

C'est le coût moyen
annuel que représente
une voiture

5000€



200
KG



C'est la quantité de
matières premières
nécessaires pour fabriquer
un smartphone

01 consommons responsable



02 améliorons nos déplacements



03 préservons nos ressources



04 protégeons et explorons la nature



DES POLITIQUES PUBLIQUES

EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis plusieurs années, la ville de La Ferté Saint-Aubin agit en faveur de la transition climatique et environnementale. Les politiques publiques permettent le déploiement d'un ensemble de plans, menés en concertation avec les communes, le Département ou encore la Région :



Le calcule mon empreinte écologique !



Pour chaque action quotidienne (prendre la voiture, chauffer sa maison au gaz, manger un steak...), des émissions de gaz à effet de serre sont comptabilisées. À l'issue du test, une série d'actions vous est proposée. Vous retrouverez plusieurs de ces éco-gestes tout au long de ce guide.

Autre outil pour tester son empreinte carbone



ABRÉVIATIONS

Assainissement : le SDA

Le Schéma Directeur d'Assainissement sert à vérifier que les infrastructures d'assainissement sont en bon état (eaux usées, eaux pluviales), et qu'elles répondent aux besoins des habitants.

Climat et énergie : le PCAET

Le Plan Climat Air Énergie Territorial est un outil de pilotage stratégique et opérationnel destiné à adapter les communes au changement climatique. Initié à l'échelle du PETR* Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, il a été voté par les élus communautaires en mai 2021. Il déploie en 72 actions une politique transversale d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Plan d'action évolutif, le PCAET permet la maîtrise de la consommation d'énergie, prend en compte le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de la qualité de l'air.

Déchets : le PLPDM

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés est un document de planification qui vise à coordonner les actions d'un territoire, pour prévenir et gérer les déchets ménagers et assimilés. Il précise les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre.

Habitat : l'OPAH

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, est une procédure concertée entre l'état, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et une ou plusieurs communes qui s'engagent à mobiliser des moyens pour améliorer l'habitat public et privé sur un secteur géographique précisément identifié (un quartier, des îlots, une ville, un secteur rural) et pour une durée de trois ans, souvent prolongée à 5 ans.

Les documents d'urbanisme : PLU et PLUi

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document stratégique et réglementaire qui répond aux enjeux du territoire, construit un projet d'aménagement et de développement respectueux de l'environnement.

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document à la pertinence renforcée, l'échelon intercommunal permettant la construction d'un projet de territoire avec une vision globale et durable.

Milieux aquatiques : la Gemapi

Cette fonction couvre deux dimensions complémentaires : la gestion des milieux aquatiques (GEMA) et la prévention des inondations (PI).

Mobilité : le SDMA

Le Schéma Directeur des Mobilités Actives est un document qui définit la politique du territoire en matière de mobilité active (marche, vélo).

Transition écologique : le COT

Le Contrat d'Objectifs Territorial Transition est une démarche d'amélioration continue dans lequel sont fixés des objectifs basés sur les référentiels climat-air-énergie et économie circulaire. Ce contrat permet à un territoire de suivre son évolution en matière de transition écologique.

Santé : le CLS

Le Contrat Local de Santé est porté par le PETR en partenariat avec les communes et les associations locales. Il définit les enjeux présents sur le territoire et poursuit un objectif global de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Social : la CTG

L'objectif de la Convention Territoriale Globale est de réduire les inégalités sociales et territoriales à l'échelle d'un territoire. Elle promeut l'inclusion sociale des publics vulnérables.

*PETR : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

CONSOMMONS RESPONSABLE



Pourquoi ?

La consommation responsable favorise un mode de consommation qui respecte davantage l'environnement et les ressources naturelles tout en améliorant la qualité de vie individuelle et collective. Elle a également un impact positif sur l'économie locale.

Comment ?

Pour réussir à changer durablement nos habitudes, il est important de bénéficier d'un soutien qu'il soit amical, familial, venant d'une association ou d'une collectivité. La meilleure approche pour adopter une consommation responsable consiste à **réduire sa consommation** et à privilégier les produits durables et locaux.

Quelques gestes simples sont à retenir afin de diminuer le volume de vos achats donc de vos déchets !

B

Ai-je vraiment **besoin** d'acheter ça ?

I

Est-ce un besoin **immédiat** ou puis-je attendre ?

S

N'ai-je pas déjà un produit **semblable** chez moi ?

O

Où a été fabriqué ce produit ?
Quelle est son **origine** ?

U

Vais-je vraiment l'utiliser souvent ? Est-ce **utile** ?

ALLONZ-Y PAR ÉTAPES !

Une méthode, surnommée **BISOU**, permet de se poser les bonnes questions avant d'acheter.



Quelques adresses à connaître : boutique solidaire du Secours catholique, friperie de la MASS, association Re-boot...

et si j'en ai vraiment besoin ?

Pas de panique, il est encore possible de consommer, et de le faire durablement, en suivant quelques indications :

- Essayer de substituer l'achat à la location, au troc, ou à l'échange !
- Faire réparer plutôt que jeter et racheter
- Privilégier l'achat de seconde main et l'achat reconditionné
- Opter pour des produits ou appareils de qualité, durables, porteurs d'un label environnemental, d'un bon indice de réparabilité et peu gourmands en énergie
- Limiter les produits « jetables » à usage unique, et choisir les articles les moins emballés

LES PRODUITS ALIMENTAIRES

Consommer des produits locaux et artisanaux, c'est valoriser le savoir-faire et la qualité de nos artisans et agriculteurs. En consommant "local", on active une boucle vertueuse qui bénéficie à tous !

Quels bénéfices ?

- Réduire mon impact carbone (transport de marchandises et déplacements personnels)
- Réduire mes déchets (produits locaux souvent moins emballés voire en vrac)
- Améliorer la qualité des repas et préserver ma santé et celle de ma famille
- Soutenir l'activité économique de mon territoire
- Être solidaire des exploitants et leur permettre de pérenniser leur activité afin de sécuriser la production alimentaire

Comment choisir ?

En ajustant mes choix alimentaires, je peux diminuer mon empreinte carbone de près de 40%, en privilégiant des produits **végétaux, biologiques, de saison et locaux**. Ces mêmes produits seront aussi sains pour votre santé ! Et avec quelques astuces, vous ne dépenserez pas plus qu'avec un panier standard.

- Réduire sa consommation de viande rouge (privilégier les protéines végétales aux protéines animales)
- Éviter les produits transformés et traités, au profit de produits bruts et biologiques
- Favoriser les produits de saison et locaux qui bénéficient aussi à l'économie locale !
- Privilégier les produits en vrac pour limiter le suremballage, en apportant des sacs réutilisables ou ses propres contenants !

Les exemples locaux

- Vacher&Co (miel) | La Ferté Saint-Aubin
- Miel 1991 (miel) | La Ferté Saint-Aubin
- La Riolo (bière) | La Ferté Saint-Aubin
- SARL Vérité champi (maraichage) | La Ferté Saint-Aubin
- Ferme de la Picanière (productions laitières) | Vouzon
- Ludovic Mannoni (éleveur d'ovins / caprins) | Ligny-Le-Ribault
- EARL La Chesnaie (maraichage biologique) | Fay-aux-Loges
- SARL La Ferme des Perrières (Arboriculture) | Saint-Hilaire-Saint-Mesmin



Découvrez en d'autres ici !

Et les labels dans tout ça ?

Plusieurs certifications environnementales assurent la qualité de produits plus respectueux de l'environnement et de la santé. Ces labels peuvent vous guider dans la sélection de produits soutenables, et vous permettre de découvrir des agriculteurs et des artisans locaux qui travaillent dans le respect de l'environnement, des humains et du bien-être animal.

Le **nutriscore** peut aussi vous aider !



Label européen et français de l'agriculture biologique : au moins 95% des ingrédients sont issus de l'agriculture biologique



Certification Haute Valeur Environnementale - HVE : exploitation tenant compte de l'ensemble des zones naturelles présentes sur son exploitation



Maintient la viabilité de la pêche et minimise son impact sur la ressource et le milieu marin



Aucune trace de pesticide. Bien-être animal priorisé



Fermes 100% bio et absence d'OGM. Déclaration imposée de toute infrastructure polluante à proximité des exploitations



FAIRTRADE

Commerce équitable (garantit aux producteurs un prix plus juste et aux travailleurs des conditions de travail décentes)

Le privilège les produits végétaux, biologiques, de saison et locaux !

Decouvrez le calendrier complet :



Janvier



Légumes : betterave, carotte, céleri, champignon de Paris, chou, chou de Bruxelles, chou-fleur, courge, cresson, endive, épinard, mâche, navet, oignon, panais, poireaux, potiron, salsifis, topinambour

Fruits : citron, clémentine, kaki, kiwi, mandarine, orange, poire, pomme

Juillet



Légumes : ail, artichaut, aubergine, blette, champignon, de Paris, concombre, courgette, fenouil, haricot vert, maïs, petit pois, poivron, radis, tomate, salade

Fruits : abricot, cassis, cerise, figue, fraise, framboise, groseille, melon, myrtille, nectarine, pastèque, pêche, prune

L'alimentation est souvent l'un des premiers postes d'émissions de GES dans nos modes de vie. **Adopter un repas végétarien émet 3 fois moins de CO₂** qu'un repas avec du poulet, et **14 fois moins de CO₂ qu'un repas avec du bœuf**, comme l'illustre le graphique ci-dessous.



Repas végétarien
0,39 kg CO₂e



Repas végétarien
0,51 kg CO₂e



Repas avec du poisson gras
1,11 kg CO₂e



Repas avec du poulet
1,58 kg CO₂e



Repas avec du poisson blanc
1,98 kg CO₂e



Repas avec du bœuf
7,26 kg CO₂e



Pour une question de santé et d'apports nutritifs, il est important de remplacer les protéines animales par des protéines végétales en quantité suffisante. Voici quelques exemples de protéines végétales à tester ou (ré)introduire dans son alimentation :

- **La spiruline**
- **Le tofu**
- **Le tempeh**
- **Les protéines de pois**
- **Le seitan**
- **Les pois chiche**
- **Les haricots rouges, blancs, noirs**
- **Les pois cassés**
- **Les lentilles**
- **Les graines de fenugrec**
- **Les graines de chanvre**
- **Les graines de chia**
- **Les graines de courge**

DES ALTERNATIVES POUR TOUTE LA MAISON !

“Alors que les déchets végétaux disparaissent en quelques jours ou quelques semaines, une bouteille en plastique met entre 100 et 1.000 ans pour se dégrader.” indique Futura Sciences. Pour réduire notre consommation du “jetable”, plusieurs alternatives existent. Voici quelques exemples qui peuvent être mis en place rapidement et facilement !

la cuisine

- Remplacer le film transparent par des beewraps ou charlottes à plat
- Utiliser des sacs en tissus réutilisables pour le pain et les fruits et légumes
- Remplacer l'essui-tout jetable par un essui-tout lavable, ou des serviettes en tissu !
- Privilégier une gourde aux bouteilles d'eau !
Des perles de céramique ou bâtonnets de charbon permettent de filtrer l'eau ou de retirer un goût trop calcaire
- Remplacer l'éponge jetable par une éponge lavable, un tawashi et/ou une brosse à vaisselle

Il est possible de trouver bon nombre de ces produits localement :
Mademoiselle Vrac,
Mon épicerie bio,
...

et à la Ferté que fait-on ?

En 2023, la ville a offert à 450 Fertésiens et Fertésiennes des sacs à vrac réutilisables pour les fruits/légumes et le pain. Cette action permet de diminuer de nombre d'emballages jetables et participe ainsi à réduire la quantité de déchets générés.



le dressing

Entre 2000 et 2021, la production de vêtements a doublé, laissant place à des acteurs de la fast fashion ou de l'ultra fast fashion. Selon Catherine Dauriac, on a produit “assez de vêtements pour habiller la planète jusqu'en 2100”. Quand au-delà des conditions de travail inhumaines auxquelles sont confrontés les travailleurs de l'industrie textile, on sait que 65 % de nos habits sont tissés de fibres synthétiques directement issues de la pétrochimie ; il est temps de repenser nos achats pour constituer notre garde-robe. Voici quelques conseils, le premier restant de ne pas acheter (et d'utiliser la méthode BISOU) :

- Initier le troc de vêtements avec vos proches
Ou grâce à l'association orléanaise “File tes fringues”
- Privilégier l'achat de seconde main
Secours catholique, friperie MASS, Emmaüs & Label Emmaüs, Leboncoin, Vinted
- Soutenir la fabrication française et européenne
- Réparer et upcycler pour redonner vie à de vieux habits !



la salle de bain

- Remplacer les cotons jetables par des cotons lavables
- Remplacer les coton-tiges jetables par un coton-tige réutilisable ou un oriculi
- Utiliser une brosse à dent à tête rechargeable (pour éviter de jeter toute la brosse à dent à chaque fois)
- Favoriser les produits cosmétiques solides
Savon pour le corps, shampoing, déodorant, dentifrice, démaquillant



- Opter pour des cosmétiques rechargeables
Eye-liner, mascara, poudre, fard à paupières, rouge à lèvres
- Choisir des protections hygiéniques biologiques ou réutilisables
Culotte menstruelle, cup, ou serviettes et tampons écologiques qui évitent les produits chimiques sur une partie sensible du corps

L'entretien naturel

L'air que nous respirons à l'intérieur peut être plus ou moins pollué selon les produits ménagers que nous utilisons. Certains produits vendus dans le commerce traditionnel contiennent des polluants nocifs pour la santé (ammoniaque, composés organiques volatiles, phosphate, parfums chimiques, terpènes, dichlore).

Bonne nouvelle : avec une dizaine de produits naturels, je peux quasiment remplacer tous les produits ménagers chimiques !

- Le vinaigre blanc**
Nettoie les sols, les casseroles, le four micro-ondes, les surfaces... Il est acide, veillez à le verser en petite quantité dans les toilettes et les éviers.
- Les huiles essentielles**
Désodorisent et désinfectent. Elles servent aussi à parfumer. Attention, elles peuvent être irritantes. À utiliser avec précaution.
- Le citron**
Assainit, détartre et désodorise. Coupé dans la porte du réfrigérateur, il absorbe les mauvaises odeurs.
- Le savon noir**
Nettoie et dégraisse. Une cuillère à soupe de savon noir dans un seau d'eau nettoie et nourrit les sols.
- Le bicarbonate de soude**
Nettoie les surfaces, le four, les vasques, douches ; détache le linge avant lavage ; désodorise le réfrigérateur, les chaussures, etc.
- Les cendres ou le savon de Marseille**
Peuvent être utilisés comme ingrédient pour la fabrication d'une lessive écologique. Nettoyant naturel très efficace.



et à La Ferté que fait-on ?

En mars 2024, la commune a offert à 135 familles fertésiennes un kit afin de réaliser leurs produits ménagers maison, réduisant ainsi leur quantité de déchets tout en améliorant la qualité de l'air de leur habitation. Et faire ses propres produits peut avoir un autre avantage : faire des économies substantielles. En effet, de nombreux produits ont pour composition principale l'eau. Des alternatives en poudre à dissoudre avec de l'eau existent (nettoyant pour le sol, dentifrice, shampoing, lessive).

À la fin, il faut bien trier !

Chaque personne jette environ **446 kg de déchets par an**, une quantité qui a doublé au cours des 40 dernières années. La surconsommation est responsable de cette surproduction de déchets. Comme le dit si bien la citation "Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas".

Mais quand on est face à nos bacs de tri, il faut savoir quoi faire ! Le tri et le recyclage de vos emballages permettent de préserver les ressources naturelles, de limiter la pollution due à leur fabrication et d'économiser de l'énergie, donc de l'argent.



Guide pour jeter ses objets et déchets

À TRIER



Emballages :
en plastique, métal,
papier-carton



À TRIER



Papiers, magazines,
annuaires, enveloppes



À TRIER



Pots, bocaux et bouteilles
en verre



À TRIER



Biodéchets : sciure ou
copeaux de bois, fleurs
fanées, restes alimentaires



À JETER



Ordures ménagères :
couches, lingettes,
mouchoirs, étiquette
adhésive



Pour une **collecte efficace** : les bacs sont à présenter en limite de voirie, la veille au soir des jours de collecte, et rentrés au plus vite après vidage. L'entretien courant des bacs (lavage, désinfection et maintien en bon état de propreté) est de la responsabilité des usagers. Les bacs ne doivent occasionner ni gêne, ni insalubrité pour les usagers de la voie publique, notamment le passage des poussettes ou de personnes en fauteuil roulant.

AMÉLIORONS ^{nos} DÉPLACEMENTS



Pourquoi ?

Les transports génèrent environ 35% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Et 40% des trajets du quotidien font moins de 3 km.

La pollution générée entraîne des risques pour la santé ; les particules fines sont responsables de près de 50 000 décès prématurés par an.

Une voiture représente environ 12% du budget d'un ménage (5000€ par an). La mobilité est donc un sujet qui touche tout le monde, tout le temps : études, travail, loisirs, achats, santé, voyage.

Comment ?

Même si 1 français sur 2 est contraint d'utiliser sa voiture pour se rendre au travail, le taux d'occupation est de 1,43 personne pour les trajets courts.

Pour réduire votre impact environnemental et faire des économies, vous pouvez varier votre mode de transport selon vos usages : marcher pour aller à la boulangerie, prendre son vélo pour aller au complexe sportif, faire du covoiturage pour aller travailler, utiliser le bus ou le train pour voyager.

Quelles émissions* pour un trajet de 50 km ?

*émissions de CO₂ générées par personne



En train intercity : 0,3 kg de CO₂



En RER ou transilien : 0,4 kg de CO₂



En autocar : 1,5 kg de CO₂



En scooter ou moto : 3,8 kg de CO₂



En voiture électrique : 5 kg de CO₂



En voiture thermique : 11 kg de CO₂

Source : Ademe

Dans la mesure du possible, au même titre que les achats ou les déchets, la meilleure mobilité est celle que l'on ne réalise pas !

Cela ne s'applique bien sûr pas partout, mais le télétravail, pratiqué ponctuellement ou régulièrement, permet de réduire le nombre de trajets réalisés ou les distances parcourues.

Un espace de coworking a ouvert en septembre 2024 à La Ferté Saint-Aubin, nommé **109 workplace**, il est situé 109 rue Maréchal Joffre. Pensez-y pour vos sessions de télétravail !

LE MISE SUR LES DÉPLACEMENTS ACTIFS

Faire 30 minutes de marche ou vélo par jour permet de réduire de 30% les risques de santé (maladie cardiovasculaire, diabète, cancer, etc.). En plus des bénéfices sur la santé, se déplacer en mode actif a tendance à limiter le stress, permet de reprendre conscience de ce qui nous entoure et nous procure satisfaction une fois le trajet réalisé.

Sur de courtes distances, la marche et le vélo sont les modes de déplacement les plus rapides.

et à La Ferté que fait-on ?

La ville de La Ferté Saint-Aubin travaille depuis plusieurs années à développer et sécuriser les déplacements doux et actifs. Elle a d'ailleurs approuvé en 2024 son **Schéma Directeur des Mobilités Actives**, sur lequel on retrouve plusieurs actions déjà menées ou en cours de déploiement :

- La création d'aménagements dédiés aux déplacements à pied et à vélo : voies vertes, pistes cyclables
- Des stationnements plus nombreux pour les vélos et trottinettes
- L'aménagement de zones 30
- La création de nouveaux jalonnements
- De la sensibilisation : événements autour du vélo, création d'un metrominuto, articles sur le site internet



À retrouver sur le site internet de la ville

La Ville de la Ferté Saint-Aubin organise chaque année une journée autour du vélo au printemps, et des activités lors de la semaine de la mobilité durable en septembre.



Je compare l'impact CO₂ de mes trajets



mon quotidien en mode actif :

- Favoriser la marche pour les trajets de moins d'1 km
Se rendre à un arrêt de bus, aller à la boulangerie
- Prendre sa trottinette ou son vélo pour les trajets de 1 à 5 km
Rejoindre la gare, le complexe sportif, aller chez le médecin
- Essayer le vélo électrique pour les trajets de 5 à 10 km

Financièrement,
faire 10 km par jour
en vélo coûte
environ 100€ par an,
contre 1000€ en
voiture.

JE FAVORISE LA MOBILITÉ PARTAGÉE

- Covoiturer pour les trajets récurrents domicile-travail
Si vous ne connaissez personne qui fait le même trajet que vous, plusieurs applications existent : Mobicoop, BlablaCar Daily, Karous
- Emprunter les transports en commun pour les déplacements quotidiens ou occasionnels
Trains et cars RÉMI, Intercités, TGV, Flixbus, BlablaCar Bus
- Utiliser les panneaux Rézopouce du territoire pour faire de l'autostop organisé
- Partager sa voiture ou emprunter celle d'un voisin, ami, proche
Il s'agit de l'**autopartage**, des plateformes de mise en relation existent (entre particuliers ou via un service professionnel) : Turo, Getaround, Cartage, Communauto, Citiz

J'OPTÉ POUR L'ÉCO-CONDUITE

L'écoconduite favorise la réduction de la consommation de carburant, la limitation des émissions de gaz à effet de serre, facteur du réchauffement climatique, et la diminution des risques d'accident. Voici quelques conseils pour l'appliquer :

- Je prépare mon trajet et vérifie la pression des pneus
- J'adopte une conduite souple ; je démarre progressivement et je change de rapport rapidement pour réduire la surconsommation de carburant
- J'utilise le frein moteur pour anticiper les ralentissements
- Je coupe le moteur lors d'un arrêt prolongé
- Je réduis ma vitesse
10 km/h en moins permettent d'économiser jusqu'à 5 litres de carburant et de réduire de 12,5 % (soit 12 kg) les émissions de CO₂ sur 500 km
- Je n'abuse pas de la climatisation.
La surconsommation peut atteindre 10 % sur route et 25 % en ville.
Moins de climatisation c'est 15 % de CO₂ rejetés en moins sur 100 km

JE DÉCOUVRE L'ÉLECTROMOBILITÉ

L'électromobilité caractérise les modes de transport utilisant de l'électricité pour fonctionner. Voici quelques exemples, des plus classiques aux plus innovants :

- Le vélo ou la trottinette électrique
- La voiture électrique
- Le véhicule intermédiaire ou Véli (véhicule léger intermédiaire)

Le saviez-vous ?

3 bornes publiques de recharge électriques sont disponibles à la Ferté Saint-Aubin



retrouvez toutes les informations sur les bornes de recharge ici



des aides qui peuvent servir

Abonnement transports publics

Prise en charge obligatoire par l'employeur de 50% du coût des abonnements aux transports publics. Cette prise en charge peut atteindre 75% du coût de l'abonnement.

Forfait mobilités durables (FMD)

Prise en charge facultative par l'employeur des frais de trajets réalisés en mobilité dite durable ; vélo, engin de déplacement personnel (EDP*), covoiturage (conducteur ou passager), services de mobilité partagée (autopartage, vélo, trottinette, etc.).

Ce forfait est cumulable avec la prise en charge des abonnements aux transports publics, et exonéré d'impôt sur le revenu.

*EDP = les différents modèles de trottinettes et patinettes électriques, les gyropodes, les monoroues ou les hoverboards.

Prime transport

Prise en charge facultative par l'employeur des frais de carburant (jusqu'à 400€ / an / salarié) ou d'alimentation électrique (jusqu'à 700€ / an / salarié) engagés par les salariés pour leurs trajets domicile-travail.

Bonus écologique

Le bonus écologique vise à aider tous les particuliers de France à acheter, ou louer pour une durée d'au moins 2 ans, une voiture électrique et/ou hydrogène neuve (d'autres conditions peuvent s'appliquer). Le montant oscille entre 2000€ et 4000€, selon votre revenu fiscal de référence et le coût d'acquisition de la voiture.



Prime rétrofit

Prime allouée pour passer son véhicule d'une motorisation thermique à une motorisation électrique ou hybride. Le montant oscille entre 1500€ et 5000€, selon conditions. Le professionnel avec lequel vous contractez réalise une avance de l'aide, dont le montant doit être indiqué sur la facture.

Carte Rémi Yep's

La carte Rémi Yep's Centre-Val de Loire permet aux jeunes de 15 à 25 ans de bénéficier des transports en train et cars Rémi gratuitement les week-ends et jours fériés (66% de réduction si tickets gratuits épuisés), et d'une réduction de 50% en semaine !

Chéquier régional vers l'emploi & billet de formation

Ces dispositifs, mis en place par la Région Centre-Val de Loire, sont à destination des demandeurs d'emploi et concernent le réseau de trains et cars RÉMI.

Le **chéquier régional vers l'emploi** peut être demandé par tout demandeur d'emploi pour bénéficier de 20 billets gratuits pour voyager entre son domicile et son lieu de rendez-vous (entretien d'embauche, réunion d'information pour une formation professionnelle, rendez-vous avec un conseiller France Travail ou Mission Locale, stage PMSMP).

Le **billet formation** permet d'obtenir une réduction de 75% sur son billet de train ou de car pour son trajet domicile-formation.

<https://formation.centre-valde Loire.fr/faciliter-ma-formation/aides-la-mobilite/aides-au-transport-remi>



Aide à l'achat vélo

Initiée en 2019 par la commune, en 2024, l'aide à l'achat vélo a été reprise par la Communauté de Communes des Portes de Sologne qui, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, souhaite encourager l'usage du vélo.

Pour l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion, électrique ou mécanique, une subvention de 30% du prix TTC du vélo, dans la limite de 300€, peut être octroyée.

Pour l'achat d'un vélo d'occasion auprès d'une association, l'aide est de 50% du prix TTC, dans la limite de 100€.



Bourse au permis de conduire

La Ville de la Ferté Saint-Aubin propose une aide financière aux jeunes de 17 à 25 ans résidant la commune pour passer leur permis de conduire. Le dossier de candidature est à demander en mairie, à la MASS ou à la maison des jeunes.





PRÉSERVONS nos
RESSOURCES

Pourquoi ?

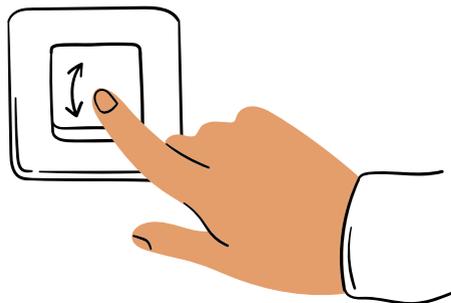
Les énergies fossiles tels que le charbon, le pétrole et le gaz naturel émettent du CO₂, contribuant au changement climatique, dont les effets sont désormais palpables dans notre vie quotidienne. Les étés voient des périodes de sécheresse s'allonger, affectant gravement les ressources en eaux. En hiver, la fréquence des inondations augmentent. Parallèlement, les prix de l'énergie suivent une tendance à la hausse alors que les ressources se font de plus en plus rares.

Comment ?

Pour réduire l'exploitation des ressources, nous devons limiter le gaspillage d'énergie en prêtant attention à nos comportements. Quelques gestes simples permettent de réduire notre impact environnemental et le budget des factures d'énergie ! D'autres changements plus conséquents ont aussi un impact sur l'utilisation des ressources énergétiques.

Le saviez-vous ?

Réduire de 1°C le chauffage peut faire baisser jusqu'à 7% la facture, et inversement ! Entretien régulièrement sa chaudière permet de réduire jusqu'à 12% sa consommation d'énergie.



JE RÉDUIS MA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

- Éteindre la lumière en quittant une pièce
- Favoriser la lumière naturelle dans la maison
- Débrancher les appareils que je n'utilise pas et les éteindre
Un appareil en veille consomme 40% de son état allumé
- Utiliser des multiprises munies d'interrupteurs pour éteindre et allumer mes appareils rapidement
- Opter pour une offre d'énergie renouvelable et produite localement
- Entretien régulièrement mes appareils électriques
- Privilégier l'achat des appareils de classe A ou A+++
Penser à l'achat d'appareils reconditionnés via Envie Orléans par exemple
- Opter pour des ampoules LED

JE CHAUFFE MOINS MAIS MIEUX

Une mauvaise isolation dans un habitat est inconfortable pour les résidents, peut avoir un impact sur la santé, entraîne une déperdition énergétique donc un gaspillage de ressources et engendre des factures d'énergie élevées.

Pour connaître les déperditions réelles de votre logement et les besoins de rénovation énergétique appropriés, il convient de réaliser un **diagnostic énergétique**.

Un professionnel de la rénovation énergétique saura vous recommander les travaux à réaliser ; isolation du logement (ITE, ITI, sous-planchers, combles perdus, sous-rampants), changement du système de chauffage (avec un calibrage adapté aux besoins du foyer), remplacement des menuiseries, ajout d'un système d'autoproduction (géothermie, panneaux solaires, panneaux photovoltaïques).

Quotidiennement, voici quelques rappels pour diminuer sa consommation :

- Abaisser le thermostat à 17 °C la nuit et à 19 °C en journée (recommandations ADEME)
- Fermer les volets la nuit pour conserver la chaleur à l'intérieur et au maximum l'été pour conserver la fraîcheur, en veillant à ne pas ouvrir les fenêtres en journée
- En cas d'absence, baisser le chauffage à 16°C ou mettre le chauffage en hors gel (absence longue durée)
- Entretien de votre système de chauffage annuellement
Nettoyage des filtres et purge des radiateurs



Faire rénover son logement

La Communauté de Communes des Portes de Sologne (CCPS) lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Grâce à ce dispositif en faveur de la rénovation énergétique et de la lutte contre l'habitat indigne, les propriétaires occupants et bailleurs du territoire peuvent bénéficier de conseils techniques, d'un soutien administratif et d'une aide financière (sous conditions de ressources) permettant de réduire le reste à charge de leurs travaux.

Au total, plus de 2,5 millions d'euros vont être mobilisés sur 3 ans par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la CCPS et le Conseil Départemental du Loiret afin d'accompagner la rénovation des logements.

Qui est concerné ?

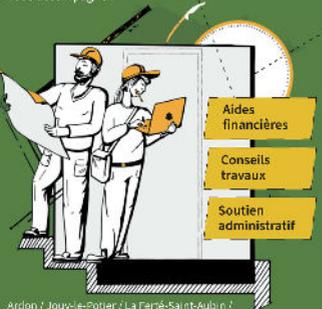
Tous les propriétaires dont le logement, qu'il soit occupé ou vacant, se situe sur l'une des 7 communes de la CCPS : Ardon, Jouy-le-Potier, Ligny-le-Ribault, La Ferté Saint-Aubin, Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette, Sennely.

Comment faire ?

Avant d'engager toute démarche, prenez contact avec le guichet unique retenu par la Communauté de Communes afin de faire le point sur votre projet de rénovation et connaître les aides auxquelles vous êtes éligibles.

VOTRE LOGEMENT A BESOIN D'ÊTRE RÉNOVÉ ?

La Communauté de Communes des Portes de Sologne vous accompagne :



Ardon / Jouy-le-Potier / La Ferté-Saint-Aubin /
Ligny-le-Ribault / Marcilly-en-Villette /
Ménestreau-en-Villette / Sennely

☎ 02 38 62 47 07

ADIL - Espace Conseil France Rénov' du Loiret

Accompagnement gratuit

des propriétaires occupants et propriétaires bailleurs privés, sous conditions, dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) animée par SOLIHA Loiret.

Permanences sur rendez-vous :

- dans votre mairie
- au 109 - Workplace des Portes de Sologne
(109 rue Maréchal Joffre 45240 La Ferté Saint-Aubin)

Un projet porté et financé par :



JE DIMINUE MA CONSOMMATION D'EAU

Limiter notre consommation d'eau potable permet de préserver la ressource en eau et de diminuer les besoins en énergie des infrastructures nécessaires pour traiter cette eau, que ce soit pour le puisage, le traitement des eaux usées ou le traitement de potabilisation.

Les économies d'eau en quelques chiffres

- Un réducteur de débit sur les robinets (mousseur) = 60 %
- Une chasse d'eau à 2 vitesses = entre 45 et 60 %
- Un régulateur de débit = 50 %
- Un pommeau de douche économique = 50 %

Le saviez-vous ?

Déposer dans le fond du réservoir des toilettes une brique ou une bouteille remplie d'eau, permet d'économiser à chaque tirage l'équivalent du volume de l'objet



Quelques gestes à adopter :

- Ne pas laisser l'eau couler inutilement
Vaisselle, douche, brossage de dents
- Fermer les robinets mitigeurs en position froide
Pour éviter de solliciter le chauffe-eau inutilement
- Préférer la douche au bain
Et réduire son temps de douche à 3 min !
- Récupérer l'eau de pluie pour une utilisation domestique non alimentaire ou hygiénique : arrosage du jardin, remplissage de la chasse d'eau, nettoyage des sols
- Ne pas prélever la vaisselle sous eau chaude
Privilégier une brosse pour frotter les restes
- Utiliser un lave-linge ou un lave-vaisselle bien rempli
Éviter le prélavage et favoriser les laveries pour limiter l'achat d'appareils
- Utiliser le programme "Eco" du lave-vaisselle et du lave-linge
Jusqu'à 45% d'électricité économisée par rapport au programme intensif
- Surveiller les fuites d'eau en relevant régulièrement le compteur
Chasse d'eau, robinets et chaudières

Chauffe-eau

1. Réglez le chauffe-eau à 50/55 ;
2. Coupez-le lorsque vous êtes absents 2 ou 3 jours ;
3. Isolez tuyaux et ballon ;
4. Détartrez-le tous les 2 ou 3 ans ;
5. Vérifiez la soupape de sécurité pour éviter les fuites !

Coups de pouce pour l'environnement

La Communauté de Communes des Portes de Sologne vous aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie. **Jusqu'à 50 € d'aides** sont ainsi proposées pour l'acquisition d'un **récupérateur d'eau** dans la limite des crédits alloués à l'opération. Le dossier de demande de l'aide est disponible en ligne sur le site de la Communauté de Communes, rubrique "Coup de pouce pour l'environnement". Grâce au budget participatif, la ville de La Ferté Saint-Aubin a participé à la mise en place d'une cuve enterrée au Jardin des Chêneries géré par l'association Jardin & Vie.

Je calcule ma consommation d'eau



Le saviez-vous ?

À l'instar de la Fresque du Climat, il existe la **Fresque du Numérique** ; un atelier d'environ 3h qui nous permet de découvrir les origines des impacts sociaux et environnementaux du numérique, et les solutions existantes !



JE MAÎTRISE MON EMPREINTE NUMÉRIQUE

Le numérique n'est pas qu'immatériel. Quand on parle du numérique, on inclut les 34 milliards d'équipements existants (environ 8 équipements par personne, sans compter tous les accessoires) et toutes les ressources nécessaires à leur fabrication, leur utilisation et leur fin de vie. Le numérique représente 4% des émissions mondiales des gaz à effet de serre. Outre l'extraction des ressources et l'électricité utilisée, les data centers ont besoin d'eau pour être refroidis. Par exemple, chaque échange avec chatGPT consomme en moyenne 500 ml d'eau !

Pour limiter cet impact environnemental grandissant, voici quelques astuces :

- Acheter du matériel reconditionné ou d'occasion
Si la réparation n'est pas possible
- Opter pour un moteur de recherche éco-responsable
Ecosia, Lilo, Ecogine
- Enregistrer ses sites préférés en favori
Pour éviter de lancer une nouvelle recherche à chaque utilisation
- Saisir l'adresse web dans la barre d'adresse plutôt que d'utiliser un moteur de recherche
- Vider le cache de son navigateur
- Alléger les mails envoyés
En utilisant un lien de transfert comme filevert pour les pièces jointes, en supprimant les images en signature de mail
- Charger ses appareils en journée
Et ne pas laisser le chargeur branché sur la prise lorsque l'appareil n'est pas en charge
- Trier, classer et supprimer régulièrement ses données
Cloud, drive, téléchargements, etc.
- Désactiver le wifi de la box internet lorsque celui-ci n'est pas utilisé et éteindre complètement la box avant d'aller dormir
- Fermer ou supprimer les applications inutilisées
- Privilégier la wifi à la 4/5G
Et désactiver ses données mobiles en itinérance (si possible)

A scenic autumn landscape featuring a calm river or lake in the foreground, reflecting the surrounding trees. The trees are in various stages of autumn, with some showing vibrant yellow and orange leaves, while others are bare. The sky is a clear, pale blue. The overall atmosphere is peaceful and natural.

PROTÉGEONS et
EXPLORONS la nature !

Pourquoi ?

En l'espace de quatre décennies seulement, nos modes de vie et notre croissance ont conduit à l'extinction de près de 6 espèces animales sur 10. La pollution (sonore, lumineuse, de l'air) et les changements climatiques impactent les lieux de vie des espèces végétales et animales, plus rapidement que ceux de l'espèce humaine.

Comment ?

Pour protéger la biodiversité, plusieurs comportements sont à adopter en plus des écogestes cités précédemment, qui contribuent à réduire la pollution. Certaines habitudes (ne pas jeter ses déchets dehors, ne pas jeter de liquide dans les rivières) paraissent naturelles, quand d'autres le sont moins : limiter l'éclairage nocturne, planter des fleurs favorisant la présence des pollinisateurs, etc.



La Ferté Saint-Aubin abrite une biodiversité exceptionnelle, avec une variété d'espèces rares et protégées. Cependant, l'élévation des températures risque d'altérer ces habitats déjà fragiles ainsi que les migrations des espèces.

L'étude de la biodiversité communale réalisée par Sologne environnement a permis d'identifier :

- 196 espèces végétales dont 2 présentent un intérêt patrimonial ; le Mouron délicat au "Clos du Roy" et l'Hélianthème à gouttes, identifiés à l'Est de la Commune ;
- 62 oiseaux, dont la quasi-totalité est protégée en France. 3 représentent un enjeu de conservation au niveau européen : le Bihoreau gris, le Martin-pêcheur d'Europe et le Pic mar ;
- 21 papillons de jour, plusieurs sont patrimoniales comme le Flambé, le Petit Sylvain et le Tabac d'Espagne ;
- 17 libellules, dont 4 font partie du Plan Régional d'Action en faveur des odonates : la Cordulie métallique, le Leste barbare, le Leste verdoyant et le Sympétrum de Fonscolombe ;
- 8 amphibiens, ces espèces et leurs habitats sont protégés en France ;
- 3 chauves-souris ; la Sérotine, la Pipistrelle et la Noctule de Leisler, caractéristique des milieux forestiers.

JE FAVORISE LA PRÉSENCE D'OISEAUX ET D'INSECTES DANS MON JARDIN

- Réserver un espace fleuri dans mon jardin et créer des niveaux de végétation
- Installer une mixité d'espèces végétales
Plantes mellifères, fleurs sauvages, légumes, plantes aromatiques, arbustes à fruits, plantes ornementales
- Planter des arbres, arbustes et une haie avec des espèces végétales variées et locales
- Faire un tas de branches pour attirer les crapauds et les hérissons qui s'attaquent aux limaces
- Aménager des zones ombragées et intégrer des éléments d'eau
- Installer des nichoirs et mangeoires pour les oiseaux
- Supprimer l'usage de pesticides et privilégier des produits naturels

Le crée mon potager

- **Choisir l'emplacement**
Privilégier un terrain plat et moyennement ensoleillé pour faciliter l'arrosage. Au préalable, assurez-vous que le sol est sain.
- **Fertiliser le sol**
En favorisant des engrais verts.
- **Alterner les plantations**
Pour prévenir les maladies et l'épuisement du sol, il est recommandé d'alterner les familles de légumes d'une année sur l'autre. Par exemple, mieux vaut éviter de planter des tomates au même endroit deux années consécutives.
- **Favoriser la saisonnalité**
Choisir des légumes de saison, en favorisant les bons semis.
Au printemps, on plante : radis, carottes, épinards ou encore les petits pois.

- **Bien arroser**
Pour faire pousser vos légumes sans gaspiller : installez un goutte-à-goutte, récupérez l'eau de pluie et arrosez le soir.
- **Entretien son potager**
Quelques bonnes pratiques : désherbage naturel à l'huile de coude, paillage écologique (à base de copeaux de bois, feuilles mortes, coquilles d'œuf broyées) et compostage maison pour limiter l'évaporation de l'eau, empêcher les mauvaises herbes et nourrir le sol.
- **Favoriser la pollinisation**
Pour attirer les insectes pollinisateurs, semez des fleurs attractives (cosmos, capucines ou zinnias), et associez différentes plantes (vos tomates avec du basilic, vos haricots avec des navets..).

Pour privilégier la faune locale, il convient de planter des essences locales d'arbres comme le Prunellier, le Trêne, le Noisetier ou encore le Sureau. Les points d'eau du territoire, mares étang, Cosson, sont agréables esthétiquement et utiles pour la biodiversité.



et à La Ferté que fait-on ?

On favorise l'utilisation des oyas en les intégrant dans certaines jardinières de la ville et en offrant aux habitants.



La Ferté Saint-Aubin regorge d'espaces verts qui sont autant de possibilités d'accueil pour la petite faune. Les **pelouses fleuries** attirent les insectes butineurs comme les papillons et les abeilles, précieux pour le bon fonctionnement des écosystèmes. Les **arbres et les arbustes** sont présents sur tous les espaces verts de la ville.



Le saviez-vous ?

Autour de l'étang des Aisses, un parcours pédagogique de 1,5 km comporte 8 panneaux permettant de découvrir la faune et la flore locales.



À la Ferté Saint-Aubin, comme sur tout le territoire des Portes de Sologne, de nombreux sites abritent une biodiversité précieuse et des points d'eau paisants pour des randonnées ressourçantes !

Le saviez-vous ?

La Communauté de Communes des Portes de Sologne a développé 17 boucles de randonnées accessibles à pied, à vélo ou à cheval. Cela représente plus de 240 kilomètres de chemins. Parmi les différentes boucles, 6 d'entre elles ont pour point de départ la Ferté Saint-Aubin.



Retrouvez des informations complémentaires et le détails des boucles de randonnée ici

Le respecte les espaces naturels

Lors de mes promenades je ramène mes déchets chez moi et si j'aperçois ceux que d'autres ont laissé derrière eux, je les ramasse aussi !



Rendez-vous à l'**office de tourisme** des Portes de Sologne pour retrouver tous les renseignements nécessaires et partir à la découverte du territoire !



Office de tourisme
Rue des Jardins,
45240 La Ferté Saint-Aubin

coordonnées •
02 36 99 45 59
tourisme@ccportesdesologne.fr
tourisme-portesdesologne.fr

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES



J'agis est une application développée par les services de l'État qui référence :

- Des aides financières (bons plans et subventions disponibles)
- Des solutions locales
- De l'information ludique
- Un accompagnement personnalisé (avec des recommandations basées sur notre mode de vie)

L'application vous permet de mesurer votre impact, de trouver de nouveaux éco-gestes à mettre en place facilement, de découvrir des initiatives locales et de faire des économies sur votre budget du quotidien !

Ateliers de sensibilisation

Fresque du Climat, **Fresque de l'Économie Circulaire**, Atelier 2 tonnes, Atelier "Inventons nos vies bas carbone", Fresque de la Mobilité, **Fresque des Nouveaux Récits**, le jeu du Système, le jeu Notre tour, **l'atelier des Sols Vivants** sont autant d'ateliers de sensibilisation permettant de comprendre les causes et les conséquences de nos modes de fonctionnement. À l'issue des ateliers, vous repartez avec de nouvelles idées trouvées collectivement ou avec des solutions proposées par l'animateur ou animatrice.

<https://archipelduvivant.org/ressources/annuaires/fresques-ateliers/>

Médias d'information

Certains médias se spécialisent ou abordent régulièrement les thématiques de l'environnement, du climat et des enjeux sociaux-environnementaux.

En voici une liste non-exhaustive :

- Vert, le média qui annonce la couleur
- ID, l'info durable
- Bon pote
- Climax, le média plus chaud que le climat
- Ecolosport
- Blast, le souffle de l'info
- Chiche, par makesense
- Reporterre, le média de l'écologie
- Pioche, le média des nouveaux récits de l'écologie
- Natura Sciences
- Politis
- Socialter

À VOTRE TOUR d'être ÉCO-CITOYEN.



Maire de La Ferté Saint-Aubin
Place Charles de Gaulle
45240 La Ferté Saint-Aubin

coordonnées

02 38 64 83 81
mairie@lafertestaubin.fr
lafertesaintaubin.fr